

> De la peine de mort à la peine à vie

La loi sur la création des centres de rétention de sûreté est une nouvelle étape vers l'application de la perpétuité réelle. Après la suppression de la guillotine en 1981, les différentes réformes du Code pénal ont allongé les peines, ont supprimé leurs aménagements, ont empêché progressivement leurs confusions pour établir des peines à vie, véritables substituts à la peine de mort. Ce texte fait suite à la loi récente sur la récidive . Il prétend cette fois-ci non plus punir plus lourdement les « récidivistes » mais les détecter préventivement dès leur première condamnation afin de pouvoir les garder sous contrôle sans durée déterminée. Maintenant, plus besoin de crime commis pour décider qu'un tel serait capable du fait et qu'en fonction de son comportement il doit rester enfermé. On est passé du « capable du fait » au « criminel-né ».

Dans le projet de loi initial, Dati avait prévu que son texte concerneurait seulement les crimes contre les mineurs de moins de quinze ans ; Elle prétendait ainsi que cette mesure était exceptionnelle et qu'elle ne toucherait que trente à cinquante prisonniers par an. Les députés n'étant gênés par aucune opposition, ont tout de suite élargi le cadre de son application aux majeurs en votant les amendements proposés par le bien nommé Fenech. Le gouvernement de son côté souhaitait faire approuver le principe de rétroactivité pour ne pas avoir à attendre 2023 pour que cette loi s'applique. Les sénateurs lui ont indiqué comment rendre cette loi constitutionnelle : ils ont proposé de durcir le contrôle judiciaire post-peine et de légaliser immédiatement les centres de rétention de sûreté pour ceux qui ne s'y soumettraient pas. Et la boucle est bouclée : on est déjà bien au-delà de l'exception et c'est au moins plusieurs centaines de prisonniers qui sont concernés.

> Ça fume

Depuis fin décembre les révoltes d'habitude isolées et ponctuelles se sont intensifiées au centre de rétention de Vincennes. Aux grèves de la faim initiées au Mesnil-Amelot (Roissy) se sont ajoutés les refus de regagner les chambres, les affrontements avec les flics, les incendies de chambres. En plus de la bouffe périmée, des humiliations policières, les sans-papiers désignés comme meneurs sont expulsés malgré des tentatives d'opposition à l'aéroport (comme Paul au Gabon le 4/01 et Benjamin au Congo le 5/01), et d'autres inculpés passent en comparution immédiate sur Paris (comme Branes et Boutayba le 30/01). La désinformation frappe aussi, avec cette médiatique visite guidée pour parlementaires le 19/01 au Mesnil-Amelot, pour dire que globalement ça va. Le soutien au-dehors s'organise depuis le 29/12, nourri par des parloirs sauvages, des visites, et des contacts téléphoniques. Des manifs sur Vincennes (3/01, 5/01, 19/01, 2/02) suivies de feux d'artifice, des rassemblements tous les week-ends devant le centre, déclarés ou non, se succèdent, encore insuffisants. Dans d'autres centres français la révolte est plus isolée mais bien là, comme à Nantes et Strasbourg. Notons la sortie d'un guide pratique et juridique très utile : «*Sans papiers : s'organiser contre l'expulsion, que faire en cas d'arrestation ?*», à consulter et télécharger sur <http://sanspapiers.winterhost.org>.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCE POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°61 • février 2008

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Resistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Pas de «mission ambiguë» pour la police de proximité

«*Je veux une police qui soit proche des gens*» a déclaré ce mois-ci Alliot-Marie qui a annoncé la création d'*«unités territoriales de quartier»* en Seine Saint Denis. C'est le retour du thème de «la police de proximité», cher aux socialistes. La «polprox» serait le remède miracle permettant de purifier la «police républicaine» de plus en plus perçue par la population comme un corps étranger, agressif et dangereux. Mais en réalité la «polprox» ne fait que renouer avec ce qui a constitué la vocation de la police moderne lors de sa création sous l'Ancien Régime : rapprocher le gouvernement des gens afin d'appliquer finement les décisions gouvernementales et faire remonter une information précise sur l'état de la population, bref, faire pénétrer l'Etat dans le corps social. De plus, l'unique fonction de la police étant de maintenir l'ordre par tous les moyens «légaux» comme «illégaux», dans le cas de la «polprox» maintenir l'ordre signifiera pactiser avec toutes les puissances qui très localement peuvent coopérer à la «paix sociale» notamment parce qu'elles ont besoin elles aussi de cette paix pour prospérer : les petits notables et barons locaux, les institutions religieuses, mais aussi mafieuses... rien de neuf donc.

> La guerre à l'intérieur

C'est une des plus vieilles recettes de tous les pouvoirs en crise : brandir l'épouvantail anarchiste. Alliot-Marie nous parle des «risques d'une résurgence violente de l'extrême gauche radicale». Les RG, ils s'inquiètent de la création des «foyers de lutte». Mais ces menaces constituent paradoxalement un bon signe: c'est un aveu de faiblesse. Même si les lois les plus répressives et anti sociales qui soient passent grâce à la complicité des partis, des syndicats mais aussi à l'avachissement et la désorientation de l'opinion... quelque chose échappe au pouvoir. Les arguments d'Alliot-Marie servent à empêcher que les ruisseaux de résistance et de lutte puissent converger en un fleuve. De même, fait inadmissible pour les «républicains», les victoires électorales, notamment celle de Sarkozy, ne constituent plus, pour de plus en plus de gens, une source de légitimité. Finalement ces «anarchistes» ne nous impressionnent pas, et même on les aime : ce sont les caissières, les sans-papiers, les étudiants, les chômeurs «anarchistes», les cheminots «saboteurs», les émeutiers «insurgés»... Il faut espérer que ces «foyers de luttes» se multiplient et s'unissent.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

À Montpellier, on meurt pour des graffs

1h30 - Jonathan escalade une façade et entreprend de graffer une cheminée. Il est repéré par une caméra. La BAC intervient. Ils attendent Jonathan dans la rue. 2h30 - La BAC demande le renfort de la grande échelle des pompiers. 3h13 - 2 pompiers et 2 membres de la BAC mettent le pied sur le toit plat de l'immeuble. 3h34 - Ils redescendent. - 13h25 - Blessé à la tête, dans le coma, Jonathan est découvert dans une cour. 50 mètres, sans danger, le séparent du toit où la BAC et les pompiers ont accédé. Jonathan décède le 9 février.

CHUTE ACCIDENTELLE conclu le rapport de police. Pas un seul élément n'étaye cette thèse. Pure hypothèse. Refus du procureur de mener une enquête. D'interroger la BAC. D'élucider les contradictions. De lever le mutisme qui couvre l'intervention sur le toit. Acharnement, non-assistance, coups et blessures... L'attitude de la justice ne peut qu'accroître les doutes. La douleur aussi. À Montpellier, on meurt pour des graffs, au cours d'une interpellation policière. Cela semble banal, n'appelle aucune question. La vie est devenue jetable. Un an après, nous redemandons qu'une enquête soit faite. Une marche aura lieu le samedi 9 février à 17h30, rue de Verdun, devant le cinéma diagonal à Montpellier.

La famille de Jonathan Gicquel.

Plus d'infos sur : <http://zokasmb.free.fr/>

Reda Semmoudi... sans-papier et futur père a été retrouvé mort le mardi 8 janvier, défenestré du 9^e étage de son appartement d'une cité de Noisy-Le-Sec. Arrêté la veille à Paris pour une soi-disant affaire de drogue, la police décide d'une perquisition à son domicile. Selon la version policière, Reda aurait, dans un moment d'inattention, frappé un policier, enjambé plusieurs obstacles dont un lit et un sèche-linge, monté un store afin d'ouvrir une

fenêtre et enjambé le balcon terrasse... tout ça les mains menottées dans le dos, sans que les policiers s'en aperçoivent. Difficile à digérer... La famille et les amis de Reda n'y croient pas, un comité de soutien s'est créé pour que toute la vérité soit faite et que les policiers responsables soit jugés.

Une manifestation en l'honneur de Reda a rassemblé quelque 200 personnes (des individus, des militants du MIB, d'AC le feu, de la LDH ...) le samedi 12 janvier autour de la famille. Contact, soutien financier : LDH - comité de soutien Reda Semmoudi - 138, rue marcadet 75018 Paris.

Vérité et Justice pour Abou Bakari Tandia...

... mort le 25 janvier 2005 des suites de sa garde à vue (coma de six semaines) au commissariat de Courbevoie. Ce jeune sans-papiers,... se serait cogné la tête contre le mur alors qu'aucune blessure crânienne ou faciale n'a été constatée. Pourquoi la caméra de vidéo surveillance de la cellule de garde à vue était-elle hors service ce soir là ? Pourquoi les éléments clés du dossier médical sont-ils manquants ? Qu'est-ce qui a pu provoquer la mystérieuse plaie sur le thorax du jeune homme ?... C'est pour avoir des réponses qu'une marche a été organisée le 26 janvier à Courbevoie (92) par l'Association Vérité et Justice pour Abou Bakari Tandia. Il faut briser la chape du silence ! Contact : www.aboubakaritandia.org/

Violente agression policière À Paris, dans la nuit du 26 août, deux jeunes femmes se font agresser avec une violence inouïe par des policiers rue des Pyrénées. Coups, insultes, humiliations pleuvent pendant plusieurs heures. L'une des deux femmes est l'écrivain espagnole Illy Nes : l'affaire sera (donc) un scandale médiatique en Espagne. Amnesty International ouvre un dossier. Par contre, pas un mot dans les médias français ! Temoignages vidéo : infoblog.samizdat.net/spip.php?article403

«La prison tue» Lucilia, 28 ans, est décédée le 22 janvier à Fresnes. Elle était malade depuis plusieurs mois, sans que ses demandes répétées au service médical ne reçoivent d'autres réponses que du doliprane. Le 22 à 4h du matin, sa codétenu appelle la surveillante car elle se tord de douleur. Après des SOS répétés toute la matinée, et alors que l'état de santé de Lucilia se dégrade rapidement et qu'elle perd conscience à midi, les secours arrivent à 13h, et elle est hospitalisée à 15h, trop tard pour la sauver. Une histoire tragique mais banale, qui ne sort de la chape de plomb imposée sur les conditions de vie – et de mort – en prison que grâce au soutien et à la mobilisation des détenues, qui ont protesté et fait sortir des témoignages. Pour l'instant, la seule réaction de l'administration pénitentiaire a été de punir celles qui ont parlé...

Mais que fait la police ?

Elle cogne, votre Honneur !

Le 3 avril 2007, 2 jeunes à terre sont agressés par la police à Mont Saint Aignan (76) avec chiens, coups de pieds dans la figure... La scène filmée par un étudiant est diffusée sur les médias. Durant plusieurs jours, les manifestations se succèdent, s'en suit des affrontements avec les forces de l'ordre (permanence de l'UMP saccagée)... Janvier 2008, l'enquête est officiellement classée sans suite ; aucune faute n'est imputable aux fonctionnaires. Ouf ! Les cognes ont encore droit à l'expression, dans ce pays !

Par contre les deux jeunes restent mis en examen pour « outrage » et « rébellion »...

La vidéo sur www.dailymotion.com/relevance/search/bavure/video/x1nabn_bavure-policiere-a-mt-saintaignan_news

Le Taser tue ! S'il est besoin de le rappeler, au Canada une nouvelle brochure du Collectif Opposé à la Brutalité Policière (COBP) dénombre pas moins de 19 morts au Taser en 5 ans... À lire sur www.hns-info.net/article.php3?id_article=13015

Nouvelles de Villiers-le-Bel :

l'enquête sur la mort de Moushin et Larami est au point mort, dans le quartier on ne les oublie pas, une vingtaine de jeunes gens ont lancé le 23 janvier des pierres contre un car de CRS, non loin de l'endroit où ils sont morts. Ils s'en sont ensuite pris à un bus vide puis à un restaurant McDonald's. L'Etat, lui, n'oublie pas ses serviteurs : 400 euros de prime individuelle (...) pour « événement exceptionnel » a été attribuée aux 2070 flics qui sont intervenus en novembre dernier (soit 828 000 euros).

Deux poids et deux mesures !

Un professeur ayant giflé un lycéen insolent : garde à vue immédiate et condamnation ? Un policier ayant mutilé à l'oeil un lycéen : Impunité et félicitations ? Extrait de : <http://lucky.blog.lemonde.fr>

> SUR LE VIF

Un Carnaval sauce piquante...

... a déambulé dimanche 3 février à Paris entre Belleville et Ménilmontant singeant les institutions, ridiculisant ceux qui nous dirigent et nous réprimant au quotidien... « Accusé ! Mon client... Mohamed... 17 ans... Belleville... Quartier populaire... Casier judiciaire... Ha !!! Je vois ! La victime ! Police... BAC... Patrouille/Sécurité... Cage d'escaliers... bande de jeunes... Contrôle... Outrage et rébellion... ITT (petit doigt) !!! » C'était le début d'une des saynètes de rue jouées lors du Carnaval "festif et subversif" monté par "Ceux du vendredi" et "subventionné" par le commissariat et la mairie du 20^e. Grâce à ce soutien, nous avons pu déambuler avec : cuisine ambulante et gratuite, pancartes ("Sévère mais juste", "J'aime le travail, il me fascine, je peux le regarder pendant des heures"...), musique barouffée, affichage, déguisements loués dans les meilleures boutiques (dont un camp de rétention à pattes qui prend feu). » « Ceux du vendredi »